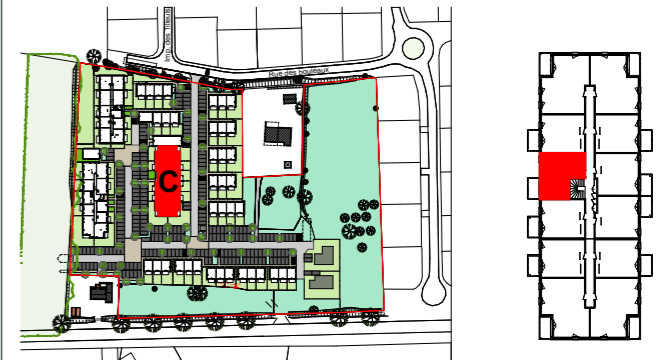


TCHANKA
Saint-Paul-Lès-Dax

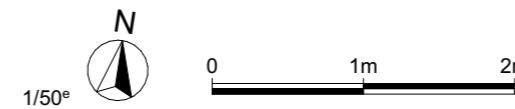
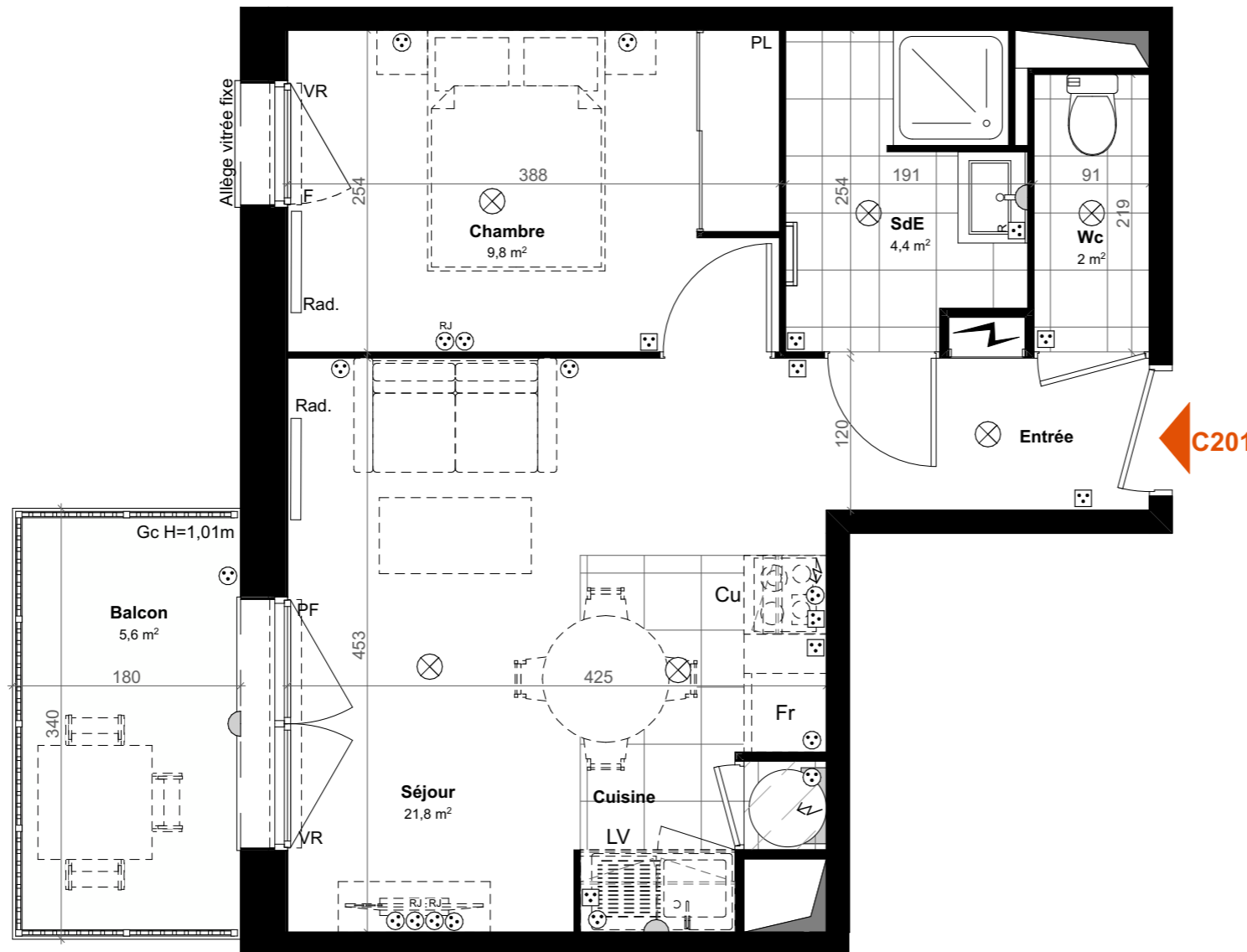
Lieu dit : Le Petit Tallebay
Avenue de l'Océan



Bâtiment C

APPARTEMENT	NIVEAU	N° LOT
2 pièces	2 ^{ème} étage	C201

ENTREE / SEJOUR / CUISINE	21,8 m ²
SALLE D'EAU	4,4 m ²
WC	2,0 m ²
CHAMBRE	9,8 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	38,0 m²
BALCON	5,6 m ²
SURFACE TOTALE EXTERIEUR	5,6 m²



Légende

Tableau électrique	Fenêtre
Applique	Porte-fenêtre
Plafonnier	Oscillo-battant
Prise électrique basse	Volet roulant
Prise électrique haute	Garde-corps
Prise hotte / ECS	Pare-vue
Emplacement lave-vaisselle	Soffite & faux-plafond HSP 225
Emplacement lave-linge	Gaine technique
Emplacement réfrigérateur	Poteau
Emplacement cuisson	Haie plantée
Emplacement tri des déchets	Clôture
Placard	Arbre
Sèche-serviette	Robinet de paysage
Ballon thermodynamique	

Indice : 2

DATE :21/11/2024

ARCHITECTE

Jérôme Lorge Architectes
41, rue Prémeynard - 33 300 Bordeaux

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette). Les canalisations ne sont pas figurées. Les retombées de poutre, les soffites, faux plafonds, trappes de visite, ainsi que les emplacements des équipements ne sont pas tous représentés sauf ceux connus à la date de l'établissement du plan. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes.